



## Formation au CA en danse

La formation du CNSMD de Lyon à l'enseignement de la danse s'adresse aux professionnels titulaires du Diplôme d'Etat : danseurs, professeurs et formateurs, souhaitant compléter leur expérience afin de pouvoir être moteur d'une dynamique de projet et de s'investir dans une recherche sur l'art d'enseigner la danse, tant dans le secteur de l'enseignement public spécialisé que dans celui de la formation.

**Elle est ouverte aux disciplines de danse classique, contemporaine et jazz en formation professionnelle continue et sous certaines conditions en formation initiale.** L'accès à la formation se fait sur concours. Chaque promotion regroupe au maximum 21 stagiaires.

### Concours d'entrée

- inscription du 25 mars au 26 avril 2021
- retour des dossiers d'inscription avant le 19 juin 2021
- épreuve écrite : 07 février 2022
- examen pratique et entretien : entre le 16 et le 30 avril 2022

> [INTÉGRER LA PROMO 10 \(2022 - 2024\)](#)

> [FINANCEMENT VIA LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE](#)

### FORMATION DIPLÔMANTE AU CERTIFICAT D'APTITUDE (CA) DANSE DE NIVEAU 7

Le CNSMD de Lyon est habilité par le ministère de la Culture à délivrer le Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse. Cette formation à l'enseignement de la danse conduit à la délivrance du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse en jazz, ou contemporain ou classique. Ce diplôme défini par le ministère de la Culture ([arrêté du 6/01/2017](#)) comme sanctionnant un 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur, est référencé au niveau 7 de la certification européenne (Bac +5). Il s'inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur et emporte l'acquisition de 120 ECTS.

Le Certificat d'Aptitude est un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur. Il s'inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du système européen d'Unités d'Enseignement Capitalisables et Transférables (ECTS). L'obtention du diplôme emporte l'acquisition de 120 ECTS. Le cursus est divisé en unités d'enseignement (UE) semestrielles, donnant lieu à l'obtention de points de crédits. Les UE ne sont pas compensables entre elles. **A l'issue de la formation et suivant les mêmes modalités d'obtention que le CA, le CNSMD délivre le D2PEAC (Diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle Pédagogie Enseignement de l'Art Chorégraphique) diplôme d'établissement, qui est en cours de reconnaissance au grade de master.**



## PROJET PÉDAGOGIQUE

En partant des savoirs et problématiques professionnelles des stagiaires, la formation se propose de favoriser une attitude active et réflexive. Des dispositifs innovants sont mis en œuvre. Les stagiaires sont partie prenante de leur formation. Les évaluations qu'ils réalisent périodiquement sont prises en considération. Le référentiel métier est la base sur laquelle se fonde l'ensemble de la formation. Trois axes en constituent l'architecture : **transmettre l'art de la danse, dynamique de projet, recherche**. Les compétences, savoirs et savoir-faire énoncés dans le référentiel métier constituent les objectifs à acquérir.

Les artistes/professeurs en formation peuvent y puiser les ressources nécessaires à la conception d'une pédagogie vivante et référencée. En effet, les enseignements sont conçus comme des matières ressources au service des stagiaires. Les stagiaires mettent en œuvre des travaux leur permettant de développer leur autonomie. Ils sont dans une démarche active de formation à la recherche par la recherche. Le travail en groupe permet d'acquérir des postures professionnelles et de questionner les textes qui régissent les enseignements artistiques. Les travaux sont transversaux et évalués par différents formateurs. Ils peuvent être les suivants : Recherche et exposé thématiques, analyse d'extrait chorégraphique, parcours d'artiste, création d'une pièce chorégraphique, reportage vidéo, enquête épistémologique, dispositif d'évaluation formative, projet pédagogique et artistique, enquête épistémologique, étude de cas...

La formation s'organise autour d'un programme d'œuvres chorégraphiques répertoriées dans les 3 disciplines : classique, contemporain et jazz (par le biais de la vidéo). Ce programme constitue la colonne vertébrale de la formation. La pédagogie de la danse est envisagée comme nécessairement enrichie de sa propre histoire, de son patrimoine ainsi que de la dynamique créative. L'élève qui est au centre de cette pédagogie pourra ainsi accéder à une culture chorégraphique en s'appropriant les œuvres lors d'ateliers innovants. Dans cette perspective ambitieuse, différentes matières sont enseignées : pédagogie et didactique de la danse, analyse des pratiques, épistémologie, histoire de la danse et culture chorégraphique, répertoire, composition chorégraphique et musicale, musique, sciences de l'éducation, humanités numériques, politiques culturelles, dynamique de projet, histoire de l'art, analyse de l'œuvre chorégraphique, esthétique, philosophie, Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD), techniques de scène, vidéo, analyse de l'image vidéo, méthodologie, travail en équipe, information juridique et connaissances des institutions.

L'usage du numérique est favorisé par un enseignement novateur et complètement intégré aux problématiques de transmission de la danse: les humanités numériques.

### Équipe

L'enseignement est dispensé par des formateurs de haut niveau dans les domaines d'érudition, issus du milieu professionnel (le plus souvent titulaires du CA de professeur) et de domaines artistiques variés, afin de permettre aux stagiaires d'approfondir leur réflexion, grâce à une confrontation des points de vue.



Cheffe du département : **Anahi Renaud**

Pédagogie et didactique des techniques de danse (classique, contemporain et jazz) : **Carla Frison, Daniel Housset, Patricia Greenwood Karagozian, Lysiane Magnet, Pascal Minam-Borier, Anahi Renaud, Valène Roux Azy**

Sciences de l'éducation : **Valérie Louis**

Culture musicale, analyse, relation musique/danse : **Jean-Noël Siret, Jean-Luc Pacaud**

Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé : **Soahanta de Oliveira**

Histoire de la danse : **Florence Poudru**

Humanités numériques : **Benjamin Houal**

Dynamique de projet : **Carla Frison**

Analyse des pratiques : **Sébastien Thierry**

Epistémologie et Méthodologie mémoire : **Madeline Izoulet Réant**

Tutorats dans la discipline : **professeurs des CRR et CRD partenaires**

Sessions : **personnalités es qualités, invitées selon thématiques**

## Intervenants

Afin de rendre compte de la grande diversité du milieu chorégraphique, d'autres artistes et professeurs se voient confier des interventions spécifiques et ponctuelles.

Personnalités invitées au CNSMD de Lyon, depuis 2004 (liste non exhaustive) : *Germaine Accogny, Cédric Andrieux, Babette Angelvin, Wayne Barbaste, Annie Barthélémy, Pierre Bassery, Isabelle Bonnadier, Cora Bos, Adèle Bracco, Rose Mary Brandt, Agnès Bretel, Emmanuelle Broncin, Sylvie Cebe, Jeanne Coudurier, Blandine Courel, Daria Dadun, Pierre Darde, Thérèse Marie David, Nathalie Deguigné, Mireille Deguy, Anne Decoret, Ariane Delarbre, Christiane De Rougemont, Daniel Dobbels, Dmitri Domogirov, Isabelle Dragol, Odile Duboc, Daniel Dubreuil, Emmanuelle Duc, Sylvie Duchesne, Jérôme Duvivier, Isabelle Eschenbrenner, Max FossatiHenry Fourès, Cristina Gallofré Varga, Virginie Garandeau, Marie-Françoise Garcia, Dominique Genevois, Jean Geoffroy, Marie-Pierre Gilbert, Sylvie Giron, Hélène Gonon, Amancio Gonzalez, Monique Goutel, Olivia Granville, Lydie Grondin, Cathy Grouet, Julie Guibert, Gérard Guillot, Karine Guizzo, Philippe Guisgand, Marie Zenobie Harlay, Daniel Housset, Dai Jian, Sylvie Jacq Mioche, Betty Jones, Vaclav Kunes, Aline Laignel, Fabienne Lamidey, Françoise Leick, Ingeborg Liptay, Monique Loudières, Laurence Louppe, Fritz Ludin, Yann Marquis, Anne Martin, Florence Martin, Mat Mattox, Martine Mattox, Julien Monty, Valentina Morales Valdes, Christian Moreau, Christophe Nadol, Megumi Nakamura, Agnès Nolténus, Claudia Palazzolo, Jean Luc Pacaud, Jean-Christophe Paré, Georges Paczinsky, Catherine Petit Wood, Charles Picq, Wilfride Piollet, Morton Potash, Anne Marie Porras, Annabelle Pulcini, Jacqueline Rayet, Vincent Reignier, François Revol, Alban Richard, Odile Rouquet, Sophie Rousseau, François Roux, Simon Rochereau, Valène Roux Azy, Deborah Salmirs, Yannick Stephan, Eliane Seguin, Kerrie Szuch, Irène Tassebedo, Cheryl Terrien, Sébastien Thierry, Eric Tremollières, Clothilde Vayer, Magali Verin, Juan Vicente, Patricia Wilde...*

## DÉROULEMENT

Les études sont d'une durée de 900 heures, réparties sur 2 années sous forme de sessions



pendant les vacances scolaires. Les stagiaires qui sont retenus au concours s'engagent à suivre l'ensemble de la formation. L'enseignement est différencié en fonction des options (classique, contemporain, jazz) afin de respecter les spécificités ; dans une volonté d'enrichissement, des regroupements sont organisés chaque fois que cela est bénéfique.

Un bilan à l'entrée de la formation permet de cerner les compétences propres à chacun. Les stagiaires sont amenés à conduire des séances, des enquêtes, des recherches seuls ou en groupe. Le travail en équipe est une donnée fondamentale pour pouvoir développer des collaborations artistiques et pédagogiques. La notion de « formation à la recherche et par la recherche », implique une attitude expérimentale. Cette dynamique permet aux stagiaires d'être acteur de leur formation. La transversalité artistique est préconisée tant dans les dispositifs d'Enseignement Artistique Spécialisé que dans l'Education Artistique et Culturelle (EAC) qui est une ouverture participative vers de nouveaux publics.

**UE 1 : Transmettre l'art de la danse** Didactique/pédagogie, Analyse des pratiques, Épistémologie, Enjeux croisés danse musique

**UE 2 : Dynamique de projet** Sciences de l'éducation, Ingénierie de projet, Culture professionnelle Éthique

**UE 3 : Recherche** Histoire de la danse Culture chorégraphique, Humanités numériques, Méthodologie du mémoire

**L'UE 4 : Pratiques et savoirs associés** Nouvelles technologies, Santé du danseur, Écritures du mouvement, Langue, Politiques culturelles, Culture spectacle vivant

### **Planning prévisionnel juillet 2022 - octobre 2024**

11 sessions pendant les vacances scolaires (zone Lyon)

+ 3 modules de 2 jours parmi les 6 proposés au stagiaire (choisis au regard de ses attentes et des compétences qu'il possède déjà)

+ des temps de formation individualisée répartis tout au long de l'année en concertation avec le stagiaire.

**Session 1** du 04 au 13 juillet 2022

**Session 2** du 22 août au 31 août 2022

*Module 1* les 01 et 02 septembre 2022

**Session 3** 9 jours en octobre 2022

*Module 2* 2 jours à la suite octobre 2021

**Session 3 bis à distance** 2 jours décembre 2022

**Session 4** 8 jours février 2023

**Session 5** 8 jours en avril 2023

*Module 3* 2 jours en avril 2023

*Module 4* 2 jours début juillet 2023

**Session 6** 10 jours en juillet 2023

**Session 7** 9 jours en août 2023

*Module 5* 2 jours début septembre 2023

**Session 8** 8 jours en octobre 2023

**Session 9** 7 jours février 2024



Module 6 2 jours en février 2024

**Session 10** 4 jours en avril 2024

> Examen final sur site ½ jours mai 2024

**Session 11** 4 jours en 1<sup>ère</sup> semaine vacances Toussaint 2024

## **Stage ou formation individualisée in situ**

Des périodes de stage/mise en situation pédagogique et immersion professionnelle sont organisées par le CNSMD de Lyon qui prend en compte, dans la mesure du possible, la diversité géographique de chacun. Ces formations individualisées encadrées par un tuteur rémunéré par le CNSMD, sont dispensées dans un lieu d'enseignement et de diffusion artistique (conservatoire, école ou centre de formation...) ; elles permettent au stagiaire de participer activement à l'enseignement et d'envisager la vie d'un élève dans un établissement. Il bénéficie d'une analyse et d'un retour individuel par le tuteur sur l'évolution de sa propre pédagogie. La durée totale des tutorats peut être comprise entre 100h et 200h.

## **Examen final**

### **mise en situation pédagogique impliquant un groupe d'élèves**

A partir d'un écrit argumenté exposant ses choix artistiques, stratégiques, et pédagogiques, donné en amont au jury, le stagiaire met en œuvre une séance pédagogique avec un groupe d'élèves (cours, atelier, répertoire, recherche, démarche d'évaluation, analyse vidéo...). Il met en œuvre un projet d'enseignement de la danse (dans son esthétique) prenant en compte la réalité des élèves et incluant une large part de références chorégraphiques, soit de manière ciblée sous forme d'adaptation d'un extrait de répertoire, soit de manière diffuse sous la forme d'un enrichissement conséquent de la culture chorégraphique des élèves tout au long de la séance. Il mène cette séance de 2h auprès d'un groupe homogène d'un niveau connu à l'avance. Il organise la séance comme il le souhaite. Il montre ainsi sa capacité à conduire, dans la discipline considérée, une démarche personnelle et un projet en autonomie. Son adaptabilité à un contexte particulier est ainsi éprouvée. Un artiste musicien est disponible pour accompagner le travail.

### **entretien**

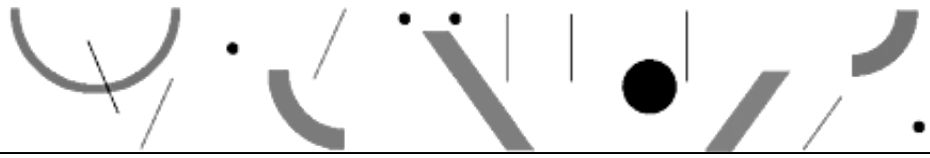
A l'issue de la mise en situation, le jury procède à un entretien de 30 min avec le stagiaire à partir de ce qui a été mis en jeu ainsi que du dossier proposé en amont. Il favorise l'expression de la pensée et des connaissances du stagiaire et requiert son analyse de la situation d'enseignement vécue. Il peut aussi l'interroger sur son positionnement pédagogique dans des contextes professionnels variés.

### **rédaction d'un mémoire**

Le stagiaire rédige un travail de recherche personnel à partir d'un sujet qu'il a choisi dans les domaines de la création, du patrimoine et de l'enseignement en danse. Dans le cas d'un mémoire professionnel, il traitera d'une situation professionnelle concrète qui comportera une analyse. Dans le cas d'un mémoire de recherche le sujet devra être problématisé.

### **soutenance**

Après correction du mémoire, le jury rencontre le stagiaire pour une soutenance. Le stagiaire dispose de 15 min pour exposer sa démarche de recherche, sa motivation, les difficultés



---

rencontrées, et les perspectives qu'ouvre ce travail. Le jury dispose ensuite de 10 min pour poser des questions.

## INFORMATIONS

[formation.enseignement.danse@cnsmd-lyon.fr](mailto:formation.enseignement.danse@cnsmd-lyon.fr)